

PETANQUE PAYS DE SERRES



SAISON 20

37 Licenciés, 12 cartes de membres.

En ce premier dimanche d'avril 2025, nous avons ouvert la saison avec le traditionnel « challenge EDGAR » à Fauroux. La compétition s'était terminée par la victoire de Jojo et Guy. Cette journée fût un agréable moment avec du soleil et des parties acharnées. Nous avons enchaîné par des entraînements hebdomadaires, tous les jeudis ou nous nous sommes retrouvés parfois jusqu'à 25 joueurs et joueuses !!

Par la suite ce sont succédé divers championnats : Le vétéran avec de bons résultats, suivi de nos concours officiels le 8 mai à St Nazaire et son record d'affluence de 50 équipes (finalistes Crazy et Gilles), puis à Touffailles pour notre semi nocturne le 23 mai avec une participation de 40 équipes.

A la sortie d'un été caniculaire, 2 équipes se sont présentées au championnat Open, une en division 4 et la deuxième division 5, espérant pour l'une et l'autre ou le maintien ou la qualification pour les phases finales.

Enfin, nous clôturerons la saison par le traditionnel « challenge Carpentier » et son habituel repas de fin d'année. Le même jour se tiendra notre assemblée générale.

Le club remercie les municipalités de Bourg de visa, Brassac, Fauroux, Miramont de quercy, Saint Nazaire de Valentane et Touffailles qui nous ont aidé financièrement en 2025 ainsi que nos conseillers départementaux.

Merci à tous pour votre participation et votre dévouement.

Le bureau de pétanque de Pays de Serres, ses licenciés et membres vous souhaitent, nous l'espérons de tout cœur, une excellente année 2026.

Si tu as entre 8 et 88 ans comment obtenir une licence : 1 chèque de 40€ (tarif 2025), 1 photocopie de la carte d'identité si vous voulez participer à des concours officiels. Pour les autres une carte de membre est à leur disposition au club à 20€ (tarif 2025).

Le bureau pétanque pays de serres